

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 JANVIER 2024

Nombre de conseillers		
Effectifs	Présents	Pouvoir(s)
29	24	4

Vote
A l'unanimité
Abstention : 0
Pour : 28
Contre : 0

Le 11 janvier 2024, le Conseil Municipal de la Commune de Franqueville-Saint-Pierre légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno GUILBERT.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis le 05 janvier 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le panneau réservé à la Mairie le 05 janvier 2024.

Le quorum étant atteint (15 membres) avec 24 membres présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

		Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir			Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir
GUILBERT	BRUNO	X			LE BLEIZ-CHATELAIN	CORINNE	X		
BETOUS	MARYSE	X			DELAHAYE	CHRISTOPHE	X		
QUESNEL	VICTOR	X			EVE	THIERRY	X		
PACHECO	VICTORIA	X			COUSIN	SEVERINE		X	OLIVIER PETIT
LEJEUNE	JEAN-MICHEL	X			HAREL	NICOLAS	X		
FISSET	VALERIE	X			DELVALLEE	SYLVAIN	X		
LARIDON	THIERRY	X			PARA	DOMINIQUE		X	
JOUTEL	MARIE-THERESE	X			COMTE	ELENA	X		
PEUDEVIN	JEAN-CHARLES		X	MARIE CHRISTINE DELATTRE	DUPERRON	ERIC	X		
RIOULT	BERTRAND	X			MALLET	PASCAL	X		
DEHAYS	FRANCIS	X			CARABY	MARTINE	X		
REBOUL	CATHERINE	X			VALEUX-VAN-HOVE	NATHALIE		X	PASCAL MALLET
DELATTRE	MARIE-CHRISTINE	X			CHOLLOIS	HERVE		X	MARTINE CARABY
PETIT	OLIVIER	X			FOUCHER	XAVIER	X		
LOUVET	ISABELLE	X							

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen (53, avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

De même, en cas de recours ne nécessitant pas la présence d'un avocat, vous pourrez saisir le tribunal susmentionné par le site « Télérecours Citoyens » à l'adresse suivante : www.telerecours.fr, et ce en application de l'article R421-1 du Code de justice administrative.

DCM 2024-04
EXERCICE 2023 – DÉCISION MODIFICATIVE N°4

Envoyé en préfecture le 12/01/2024
Reçu en préfecture le 12/01/2024
Publié le
ID : 076-217604750-20240111-DCM202404-DE

Le Quorum constaté,
Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu les délibérations en date des 09 février, 06 avril 2023, 28 septembre 2023 portant adoption du Budget, Budget Supplémentaire et décisions modificatives n°1, n°2 et n°3 ;
Vu l'avis favorable de la Commission Finances en date du 08 janvier 2023 ;

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Bruno GUILBERT, Maire et de Monsieur Victor QUESNEL, Adjoint aux Finances ;
Après en avoir délibéré ;

Considérant que la présente décision modificative n°4 (DM) permet de procéder à des ajustements de crédits sur la section de Fonctionnement et au titre des opérations d'ordre en Investissement.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative n°4 au BP 2023 comme présentée ci-après.

		BP2023 consolidé	DM4	BP2023+DM4
Fonctionnement				
Recettes		6 630 519 €	110 000 €	6 740 519 €
Chap 013	Atténuations de charges	56 000 €	90 000 €	146 000 €
Chap 70	Produits de services, du domaine et ventes diverses	712 000 €		712 000 €
Chap 73	Impôts et taxes	239 410 €		239 410 €
Chap 731	Impositions directes	4 079 000 €	- €	4 079 000 €
Chap 74	Dotations, subventions et participations	1 328 600 €		1 328 600 €
Chap 75	Autres produits de gestion courante	- €	20 000 €	20 000 €
Chap 76	Produits financiers	- €		- €
Chap 77	Produits exceptionnels	1 250 €	- €	1 250 €
Chap 78	Reprises sur amortissements, dépréciations et prov	14 099 €		14 099 €
Chap 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	160 €		160 €
Chap 002	Résultat de fonctionnement reporté	200 000 €		200 000 €
Dépenses		6 630 519 €	110 000 €	6 740 519 €
Chap 011	Charges à caractère général	1 770 647 €	96 000 €	1 866 647 €
Chap 012	Charges de personnel et frais assimilés	3 570 000 €	- €	3 570 000 €
Chap 014	Atténuations de produits	64 000 €	7 000 €	71 000 €
Chap 023	Virement à la section d'investissement	475 798 €	- €	475 798 €
Chap 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	147 355 €	- €	147 355 €
Chap 65	Autres charges de gestion courante	492 011 €	- €	492 011 €
Chap 66	Charges financières	101 070 €	7 000 €	108 070 €
Chap 67	Charges exceptionnelles	1 000 €		1 000 €
Chap 68	Dotations provisions semi-budgétaires	8 638 €		8 638 €

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le

ID : 076-217604750-20240111-DCM202404-DE

	BP2023 consolidé	DM4	BP 2023+DM4	
Investissement				
Recettes	5 038 181 €	57 317 €	5 095 498 €	
Chap 021	Virement de la section de fonctionnement	475 798 €	- €	475 798 €
Chap 024	Produits des cessions immo	516 200 €	- €	516 200 €
Chap 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	147 355 €	- €	147 355 €
Chap 041	Opérations patrimoniales	- €	57 317 €	57 317 €
Chap 10	Dotations, fonds divers et réserves	1 118 942 €	- €	1 118 942 €
Chap 13	Subventions d'investissement	1 656 278 €	- €	1 656 278 €
Chap 16	Emprunt et dettes assimilées	500 000 €	- €	500 000 €
Chap 27	Autres immobilisations financières	65 000 €	- €	65 000 €
Chap 001	Solde d'exécution de la section d'investissement	558 608 €	- €	558 608 €
Dépenses	5 038 181 €	57 317 €	5 095 498 €	
Chap 001	Solde d'exécution de la section d'investissement	- €	- €	- €
Chap 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	160 €		160 €
Chap 041	Opérations patrimoniales	- €	57 317 €	57 317 €
Chap 13	Subventions d'investissement	25 201 €		25 201 €
Chap 16	Emprunt et dettes assimilées	621 662 €		621 662 €
Chap 20	Immobilisations incorporelles	- €		- €
Compte 2041	Subventions d'équipement aux organismes publics	- €		- €
Chap 21	Immobilisations corporelles	980 113 €		980 113 €
Chap 23	Immobilisations en cours	3 411 045 €		3 411 045 €



Pour copie conforme au registre
Le 12 janvier 2024

Le Maire,
Bruno GUILBERT